



**Réunion publique du Conseil de quartier des Docks  
31 Mai 2023 - école Le Petit Prince  
Compte-rendu des échanges**

**Participants :**

53 habitant.e.s

**Élu.e.s présent.e.s:**

- Michèle Coadic, conseillère déléguée au dialogue citoyen, référente du conseil de quartier
- Sébastien Zonghero, conseiller délégué au patrimoine communal

**Elu.e.s excusé.e.s :**

- Jean-François Clerc, adjoint délégué à la sécurité, référent du conseil de quartier
- Sidonie Baignères, adjointe déléguée à la démocratie locale
- Paul Manon, conseiller délégué à la voirie et aux mobilités douces

Michèle Coadic a ouvert la rencontre en rappelant la vision de la Ville lors du lancement des Conseils de Quartier : créer un espace de dialogue démocratique ouvert à tous, permettant aux habitants d'échanger sur les sujets locaux et de collaborer au développement d'initiatives collectives pour le quartier. Le Conseil de quartier accueille tous les habitants et riverains, et c'est leur participation qui donne vie à cette instance. Les participants ont été encouragés à en parler largement autour d'eux afin que cette instance soit la plus représentative et dynamique.

Après un bref rappel de l'historique du Conseil de quartier, l'ordre du jour de la soirée a été présenté. Cet ordre du jour a été co-construit grâce aux échanges des groupes de travail et aux contributions des habitants, qui ont été sollicités via un questionnaire envoyé par e-mail pour définir les sujets à aborder.

En synthèse, grâce aux contributions reçues, quatre grandes thématiques de discussion ont émergé pour cette plénière:

## **Sujet 1 : Hôpital Grand Paris Nord Saint-Ouen : où en est-on ?**

Les travaux du projet Campus Hospitalo-Universitaire à Saint-Ouen sont déjà en cours. Pour anticiper et atténuer les éventuelles nuisances liées à ce vaste chantier, la Ville de Saint-Ouen a cherché à impliquer activement les habitants dans la démarche de prévention. À cette fin, de nombreuses réunions publiques d'information ont été organisées tout au long des années 2022 et 2023 pour tenir les résidents informés des progrès du chantier. La dernière réunion a eu lieu le lundi 19 juin 2023 à 19h, à la Serre Wangari.

Dans un souci de collaboration étroite avec les habitants, la ville a mis en place une **Commission Inter Quartiers** composée de représentants volontaires. Cette commission, qui se réunit trois fois par an, a pour objectifs de : échanger sur l'avancement du projet, discuter des mesures préventives pour limiter les nuisances et contribuer à la diffusion d'information auprès des autres habitants.

De plus, l'AP-HP (maître d'ouvrage de l'hôpital) et l'Université Paris Cité (maître d'ouvrage de la partie universitaire) ont mis à disposition des habitants un site internet dédié au suivi du chantier. Ce site permet aux habitants de suivre toutes les actualités concernant le projet et nous alerter des nuisances éventuelles.

Finalement, les habitants ont exprimé leurs interrogations, notamment sur le calendrier des travaux à venir, leur impact sur la circulation dans le quartier et les services de santé proposés par le nouvel hôpital. Pour répondre à ces questions, une réunion d'information sera organisée le lundi 19 juin afin d'aborder ces sujets et fournir des informations détaillées sur l'évolution du projet.

Pour plus d'informations sur le suivi du chantier, rendez-vous sur : <https://campus-hopital-grandparis-nord.fr>

## **Sujet 2 : Plan de circulation dans le quartier – mise en sens unique de la rue Simone Veil**

Lors de la réunion publique sur la circulation du 6 mars 2023, les participants ont exprimé leurs préoccupations concernant le passage de voitures de non-habitants qui empruntent la rue Simone Veil pour traverser rapidement le quartier, ce qui entraîne des embouteillages et une augmentation du trafic dans la zone. En réponse à cette demande, la Ville et la Sequano ont mandaté un cabinet d'experts pour élaborer des solutions appropriées.

Parmi les quatre scénarios proposés, le plus adapté a été le suivant :

- Mise en sens unique de la rue Simone Veil (entre la rue de Mme de Staël et la rue Paulin Talabot).
- Sens unique de la rue Simone Veil (à partir de la rue Mme de Staël jusqu'à la rue des Bateliers).
- Sens unique de circulation de la rue Adrien Meslier (à partir de la rue Talabot vers la rue Albert Dhalenne).

Ce scénario vise à dissuader la traversée du quartier par les non-habitants entre la rue des Bateliers et la rue Albert Dhalenne, réduisant ainsi la vitesse et la circulation dans la zone tout en éliminant le risque d'embouteillage exprimé par les habitants. Ces modifications seront accompagnées de l'aménagement de pistes cyclables le long de la route Simone Veil (voir image dans le PPT de présentation).

Bien que cela entraînera des détours pour certains résidents, la Ville rappelle que cette solution répond le mieux aux demandes des habitants, satisfait la demande d'intérêt général et garantira une circulation plus fluide et paisible dans le quartier.

D'autre part les habitants ont soulevé des problématiques de circulation et de stationnement autour de la mosquée qui se trouve rue des Docks. Une étude sera réalisée par les services de la ville et de Plaine Commune.

### **Sujet 3 : aménagement du Cours des Lavandières**

La Séquano a présenté le projet pour le cours des Lavandières, qui sera achevé au premier trimestre 2024. Ce nouvel espace piéton de plus de 12 000 m<sup>2</sup> contribuera à dynamiser le quartier en offrant les équipements suivants :

- Des commerces de proximité en rez-de-chaussée.
- Une grande zone arborée et ombragée.
- L'installation de 3 aires de jeux pour enfants.
- Installation d'un terrain de pétanque, des fontaines et des brumisateurs
- L'aménagement de 6 nouveaux kiosques commerciaux.

Ce projet sera entièrement finalisé au premier trimestre 2024, offrant ainsi ses avantages dès le printemps. Il viendra s'ajouter aux autres projets qui seront achevés dans le secteur avant les Jeux Olympiques, tels que l'aménagement de la Place de la République, dont les travaux débiteront cet été et l'aménagement du boulevard Victor Hugo.

### **Sujet 4 : Espaces verts et équipements sportifs : les projets à venir dans le quartier**

D'ici 2025, le quartier verra l'aménagement de trois nouveaux espaces dédiés au sport et à la détente. Le premier espace sera situé dans la zone nord du Grand Parc et couvrira une surface de 2562 m<sup>2</sup>. Il se composera de trois axes : un caniparc de 650 m<sup>2</sup> (déjà existant), un jardin de détente de 1200 m<sup>2</sup> et un terrain de sport de 1000 m<sup>2</sup>.

Les deux autres espaces seront composés, de deux squares et un espaces aménagé avec plusieurs agrées sportifs. Ils seront localisés dans le secteur sud de la voie Rino della Negra et la rue des Docks (voir PPT).

Ces orientations ont été issues d'un questionnaire réalisé en collaboration par la Ville de Saint-Ouen, la Sequano et le Conseil de quartier des Docks et soumis aux riverains. Les résultats de questionnaire seront communiqués à la rentrée de septembre 2023 après des études techniques. Un deuxième questionnaire sera soumis aux habitants avant la fin 2023 afin de déterminer les équipements définitifs qu'y seront installés.

L'objectif de cette démarche participative est de veiller à ce que les besoins et les préférences des résidents soient pris en compte dans l'aménagement des nouveaux espaces de sports et des squares, afin de créer des lieux de vie conviviaux et adaptés aux attentes des résidents.

**Prochaine plénière du conseil de quartier :**

Les dates des prochaines plénières des conseils de quartier sont prévues fin 2023 (mi-novembre et début décembre 2023)

**Ressources et inscriptions :**

Pour s'inscrire et recevoir les informations relatives au Conseil de quartier :

- <https://jeparticipe.saint-ouen.fr/projet/inscription-conseils-de-quartiers-de-saint-ouen/>

Pour s'inscrire à l'équipe d'animation du Conseil, aux groupes de travail et proposer de nouvelles idées :

- Envoyer un mail précisant vos noms, prénoms, téléphone, quartier et adresse à :  
[conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-saint-ouen.fr)